

L'ASSOCIATION

Pleins jeux



Saison 2022

PROGRAMME

L'association Pleins Jeux présente son programme
Saison 2022

Concerti e arie teatrali

SAMEDI 21 MAI 2022 À 20H30

Abbatiale Saint-Pierre-et-Saint-Paul

Soirée d'exception pour ce récital Vivaldi avec les musiciens talentueux du **Concert de La Loge** jouant sur instruments d'époque, sous la direction de **Julien Chauvin** et en compagnie de la magnifique soprano **Sandrine Piau**. Hommage au maître vénitien dans l'interprétation d'airs d'opéras et de concertos célèbres qui exaltent la virtuosité des artistes. Nul doute que l'enthousiasme et la complicité des interprètes sauront traduire la passion et le drame caractéristiques de l'écriture du fougueux compositeur.

Programme : Antonio Vivaldi

©Agathe Poupény pour la photo du Concert de la Loge

Récital Marie-Laure Garnier

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022 À 20H30

Abbatiale Saint-Pierre-et-Saint-Paul

Révélation Artiste Lyrique aux Victoires de la musique classique 2021, **Marie-Laure Garnier**, jeune soprano d'origine guyanaise, mène une carrière prometteuse. Lauréate de nombreux prix, passionnée de musique de chambre, elle se produit avec des partenaires de choix, Adam Laloum, Anne le Bozec... Outre de nombreux récitals, le monde de l'opéra lui offre des rôles à la mesure de son talent, *Tosca* de Puccini, Gerhilde dans la *Walkyrie* de Wagner...

Artiste engagée, elle s'implique également dans de nombreux projets auprès de publics éloignés.

Accompagnée par l'excellente pianiste **Célia Oneto Bensaïd**, elle nous offre, pour ce récital, un choix de mélodies françaises et une sélection de Gospels qu'elle affectionne.

Programme: Mélodies françaises, Gospels.

©Capucine de Chocqueuse pour Marie-Laure Garnier

Association Pleins Jeux

3, rue du Lion d'Or 45210 Ferrières-en-Gâtinais

+33 (0)6 09 70 25 63 - contact@pleinsjeux.com - www.pleinsjeux.com

L'association Pleins Jeux est une association d'intérêt général permettant à ses adhérents et donateurs de bénéficier d'avantages fiscaux. (Procédure de recrit fiscal en date du 26 avril 2019)

Ne pas jeter sur la voie publique